

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE  
MAIRIE  
DE  
PUYVERT  
84160



## INFORMATION

### Extinction éclairage public

Madame, Monsieur,

Comme nous l'avions annoncé dans le Bulletin d'Information Municipal de cet été, nous vous informons que l'éclairage public sera éteint entre **23h00 et 05h00** sur l'ensemble du village, **à compter du 10 novembre**. Seule la rue des Ecoles (celle reliant la place Grangier à la fontaine) restera éclairée, pour la sécurité des piétons.

Cette mesure présente de nombreux avantages, outre les économies financières, elle participe à la préservation de l'environnement, de la faune et de la flore et réduit les nuisances lumineuses pour les riverains.

Plus généralement, la commune lance plusieurs chantiers de lutte contre le gaspillage de l'énergie, notamment pour notre école (panneaux photovoltaïques, rénovation énergétique...).

Les collectivités doivent montrer l'exemple, mais chacun d'entre nous doit s'approprier les écogestes qui nous permettront de réussir la transition énergétique !

Bien à vous.

Puyvert le 13 octobre 2024  
Sylvie Grégoire  
Maire de Puyvert

